



BORMES LES MIMOSAS

Révision
du Plan Local d'Urbanisme
Projet arrêté

Bormes-Les-Mimosas
Planche graphique - Plaine du Batailler
- OAP -

3.3

Révision prescrite par délibérations du 29/09/2021 et du 28/06/2023
Projet arrêté par délibération du 16/06/2024

begeat

Illustrations des différents espaces et lots

Périmètre d'étude	Cheminement doux à créer	Zones économiques	Espaces naturels et agricoles :	Cheminement doux à conforter	Zones mixtes (logements, économiques)	Voies :	Lots 11 - 19	Lots 20 - 22	Lots 23 - 26	Lots 27 - 29
Bâti existant	Cheminement doux à conforter	Zones mixtes (logements, économiques)	Promenade de la rive verte (piétonne et cyclable)	Équipements d'intérêt collectif	Zones mixtes (logements, économiques)	Avenue	Lot à caractère de logements (LMP, LMP, LMP, LMP)	Avenue de l'Éclair	Logements et commerces, 400 m ² max	Potentiel, type 1000
Arbres à conserver	Promenade de la rive verte (piétonne et cyclable)	Zones mixtes (logements, économiques)	Promenade de la rive verte (piétonne et cyclable)	Lots d'habitation : logements individuels	Zones mixtes (logements, économiques)	Avenue de l'Éclair	Lot à caractère de logements (LMP, LMP, LMP, LMP)	Avenue de l'Éclair	Logements et commerces, 400 m ² max	Potentiel, type 1000
Éléments paysagers à préserver ou à créer	Voies à créer	Zones mixtes (logements, économiques)	Promenade de la rive verte (piétonne et cyclable)	Lots de collectifs	Zones mixtes (logements, économiques)	Avenue de l'Éclair	Lot à caractère de logements (LMP, LMP, LMP, LMP)	Avenue de l'Éclair	Logements et commerces, 400 m ² max	Potentiel, type 1000
Séparations identifiées par le diagnostic écologique	Voies à conforter	Zones mixtes (logements, économiques)	Promenade de la rive verte (piétonne et cyclable)	Numéros des lots	Zones mixtes (logements, économiques)	Avenue de l'Éclair	Lot à caractère de logements (LMP, LMP, LMP, LMP)	Avenue de l'Éclair	Logements et commerces, 400 m ² max	Potentiel, type 1000
Séparations identifiées par le diagnostic écologique	Principe d'accès à l'îlot	Zones mixtes (logements, économiques)	Promenade de la rive verte (piétonne et cyclable)		Zones mixtes (logements, économiques)	Avenue de l'Éclair	Lot à caractère de logements (LMP, LMP, LMP, LMP)	Avenue de l'Éclair	Logements et commerces, 400 m ² max	Potentiel, type 1000
Séparations identifiées par le diagnostic écologique	Arrêts de bus existants	Zones mixtes (logements, économiques)	Promenade de la rive verte (piétonne et cyclable)		Zones mixtes (logements, économiques)	Avenue de l'Éclair	Lot à caractère de logements (LMP, LMP, LMP, LMP)	Avenue de l'Éclair	Logements et commerces, 400 m ² max	Potentiel, type 1000
Séparations identifiées par le diagnostic écologique	Arrêts de bus à créer	Zones mixtes (logements, économiques)	Promenade de la rive verte (piétonne et cyclable)		Zones mixtes (logements, économiques)	Avenue de l'Éclair	Lot à caractère de logements (LMP, LMP, LMP, LMP)	Avenue de l'Éclair	Logements et commerces, 400 m ² max	Potentiel, type 1000